DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Délibération
n° 2019.09.236

Aides sport 2019 : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Unis » Vers PSY

LE VINGT SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 septembre 2019**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Laïd BOUAZZA à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jean REVEREAULT, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Jean-Philippe POUSSET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION N° 2019.09.236

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES	Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

AIDES SPORT 2019 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « UNIS » VERS PSY

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé l'exercice d'une nouvelle compétence facultative en matière de soutien et de développement du sport. Les critères d'intervention ont été fixés en faveur de la pratique de haut niveau et des évènements sportifs d'envergure pour cibler l'action de GrandAngoulême autour des thématiques de la formation, de la pratique des élites sportives et du spectacle sportif.

L'association « Unis » Vers PSY a organisé, les 22-23 et 24 mars 2019, à l'Espace Franquin, le premier Festival PSY sur le thème de : *« Un esprit sain dans un corps sain ? La dimension mentale, psychologique et nutritionnelle dans l'activité physique et sportive ».*

Différentes thématiques seront présentées :

- Croire en ses rêves et trouver son chemin.
- Fédérer et motiver pour réussir et se dépasser, les valeurs véhiculées par le sport.
- L'activité physique : vers un nouvel outil thérapeutique ?
- Le zen est dans l'assiette.
- L'importance de la préparation mentale dans la réussite du sportif.
- Le sport, un outil de résilience.

Ce 1er festival PSY a permis de confronter les points de vue de chercheurs, de psychologues et thérapeutes spécialisés dans la préparation mentale de sportifs par ces questions.

En raison de la nouvelle politique sportive portée par GrandAngoulême en direction du sport de haut niveau et de la formation, il est proposé de soutenir cet évènement qui pourrait intéresser un grand nombre d'acteurs de la vie associative sportive du territoire, présidents de clubs, entraîneurs, athlètes…

Le budget de la manifestation est de 17 300 €. L'association a sollicité 3 100€ de financements publics, répartis de la façon suivante : 600 € auprès du Département, 1 500 € à l'agglomération, 1 000 € à la ville d'Angoulême (hors valorisation).

Au regard du thème abordé lors de ce 1er festival organisé par l'association « Unis »Vers PSY, il est proposé malgré les critères d'attribution stricts approuvés par délibération n°103 du conseil communautaire du 15 mars 2018, de déroger au règlement, à titre exceptionnel et seulement pour l'année 2019, en permettant le versement d'une subvention d'un montant de **800 €** à cette association comme soutien à la réalisation de son 1er festival.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 5 février 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement exceptionnel d'une subvention à l'association « Unis » Vers PSY pour un montant de 800 € au titre de la politique sportive,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations,

D'IMPUTER la dépense sur le budget général –chapitre 65 – fonction 415.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **10 octobre 2019**	**Affiché le :** **10 octobre 2019**